

n'aurait nulle difficulté pour se procurer les ressources nécessaires, voulant dire sans doute que la Société de Saint-Sulpice, dont les revenus sont immenses, ferait les frais de cette nouvelle institution comme elle faisait ceux du Séminaire canadien à Rome.

L'impression sur une partie des auditeurs fut néanmoins que M. Colin désirait leur proposer plutôt d'appuyer la demande de l'Université Laval pour obtenir que le Saint-Père lui accorde pour sa succursale une partie considérable de l'indemnité votée par le gouvernement en compensation des *Biens des Jésuites*.

Si c'est le cas, M. Colin vit, par la disposition de la grande majorité de ses auditeurs, qu'une telle proposition ne trouverait chez eux nul écho; il s'abstint en tout cas de la faire, et pressé de dire en quoi le clergé pourrait lui être d'aucun secours, il dit: "En envoyant des élèves." Enfin, un de ces messieurs, interprète des sentiments de tous, coupa court à cette conférence en disant en substance, clairement et même un peu rudement à M. Colin: "Laval a empêché Montréal d'avoir son université et s'est fait fort de nous donner entière satisfaction avec une succursale. Cette institution existe depuis dix ans sans opposition aucune ni de la part du clergé ni de celle des fidèles. Si elle n'a pu acquérir la sympathie, c'est évidemment sa faute, car notre soumission aux décrets du Saint-Siège a été entière. Elle s'aperçoit à présent qu'elle ne peut réussir à remplir ses promesses. N'est-il pas temps pour elle de se retirer et de laisser Montréal jouir de son droit à une université indépendante?" Cela dit, la séance fut levée, et l'orateur reçut les félicitations de ses confrères.

En réfléchissant sur cet incident, nous avons cru, après avoir pris l'avis des hommes les plus compétents en cette question et qui connaissent le mieux la vraie situation, de rédiger le mémoire ci-joint, que nous prenons la liberté de soumettre en toute simplicité à la considération bienveillante de Votre Éminence.

---